



Notes de la séance de la Commission d'établissement de Coteau-Fleuri

19 janvier 2022 à 19h00

EP de Coteau-Fleuri

- Parents :** Boss Philippe (BP), Boumghar Mila (BM), Da Silva David (DSD), Favre Virginie (FV), Moustaine Khadija (MK)
- Professionnels :** Cart Julien (CJ), Radiguet Gwen (RG), Isabelle Lugon (IL), Ruiz Nadia (RD) et Zuber Valérie (ZV)
- Organisations :** Bovay Laure (BL), Breguet Zohrat (BZ), Diday Isabelle (DI), Grandmottet Delphine (GD) et Pupet Patrick (PP)
- Autorités politiques :** Koyuncu Sevgi (KS)
- Invités :** Costa-Rubin Isabelle (CRI)
- Excusés/absents :** Vikrin Talla Serge Paul (VTSP) et Turin Mélanie (TM)

Ordre du jour

1. Ouverture de la séance et adoption de l'ordre du jour
2. Adoption du PV du 15.09.21
3. Élection du-de la président-e
4. Constitution du bureau
5. Désignation des représentants au Conseil des Établissements
6. Fonctionnement de la commission
7. Projets commission
8. Date et lieu de la prochaine séance
9. Divers et propositions individuelles



1. Ouverture de la séance et adoption de l'ordre du jour (OJ)

L'OJ est accepté sans modifications.

2. Adoption des PV du 15 septembre 2021

Tous les membres ont reçu un exemplaire du PV.

Le PV du 15 septembre 2021 est passé rapidement en revue. Il n'y a une remarque :

Le PV est adopté à l'unanimité.

3. Élection du-de la président-e

Virginie Favre se présente pour la place de présidente. Elle est élue à l'unanimité avec les applaudissements des membres présents.

4. Constitution du bureau

David Da Silva (DSD) et Delphine Grandmottet (DG) se représentent. Ils sont élus à l'unanimité. DSD prendra le poste de vice-président et DG celui de secrétaire.

5. Désignation des représentants au Conseil des Établissements

DSD rappelle que la prochaine séance du Conseil des Établissements Lausannois (CEL) est prévue jeudi 10 mars 2022 à 19h30 à l'Hôtel de Ville (Pl. de la Palud).

Sont élus :

¼ parents : Virginie Favre

¼ associatif : Patrick Pupet

¼ professionnel : Gwen Radiguet

¼ politique : Serge Vikrin Talla et Koyuncu Sevgi se concertent pour savoir lequel des 2 sera le représentant de ce quart.

6. Fonctionnement de la commission

La commission a organisé un certain nombre de projets dans une ambiance sereine et conviviale, en trouvant toujours un consensus.

Par exemple, le forum des associations a rencontré un vif succès. Un 2ème était prévu mais la situation sanitaire ne nous a pas permis de le mettre en place.

Des sous-groupes de travail peuvent être créés en fonction des projets.

Un drive de la commission est à disposition, chaque membre a dû recevoir un lien pour y accéder.

Un PV est fait à chaque séance, il est après validation mis en ligne sur le site de la ville. Les séances sont publiques, simplement les personnes venant de l'extérieur n'ont pas de droit de vote. Il existe un règlement de la commission, cela permet de cerner le rôle et les attributions des CET



7. Projets commission

Les nouveaux projets devront être réfléchis par la nouvelle commission, dont le quart parents sera élu le 13 octobre 2021.

Projet en standby

- Forum des associations

La commission propose de relancer le forum des associations au mois de mai. DSD et DG font le point sur la liste et la transmettent à la commission pour corrections et compléments.

A réception de cette liste merci de faire un retour avant le 14 février 2022.

- Soutien pour la peinture de la fresque dans le collège de Chailly

8. Date et lieu de la prochaine séance

Jeudi 17 mars à 19h à Chailly

9. Divers et propositions individuelles

Projet jardin (PSPS) :

Mise en place de carrés de jardin dans le quartier de Coteau Fleuri avec le soutien de l'association Légumes perchés. C'est un projet communautaire durable. L'objectif est de créer un groupe de parents responsables et référents de ces carrés de jardin pour inscrire ce projet dans le temps. Demande à la commission de relayer l'information afin que des parents qui le souhaitent puissent rejoindre le projet. Les membres de la commission sont également les bienvenus pour soutenir ce projet. La commission a un compte Facebook qui pourrait être utilisé pour diffuser l'information.

Concept 360

Projet du canton afin d'avoir des réflexions sur l'intégration des enfants en difficultés dans le milieu scolaire. Chaque établissement a reçu le mandat de mettre en place un concept 360. Plusieurs groupes de travail sont mis en place dont un avec la thématique "Lien entre les parents et les familles". Afin d'avancer dans la réflexion, il serait bien de pouvoir entendre les attentes des parents sur la communication entre l'école et la famille. La commission pourrait être sollicitée dans ce sens, le ¼ parents par exemple.



Prochaine activité de l'Escale des voisins

Spectacle humoristique le 5 février à 18h dans la salle de Grand Vennes.

Zone à 30 à Chailly

A l'initiative d'un groupe de parents de Chailly, une demande a été faite pour que la vitesse soit réduite dans la rue de l'école. Le projet est retenu, il faut attendre maintenant que cela se mette en place.

La séance est levée à 21h30

Signature : Delphine Grandmottet
Fonction : Secrétaire

Lausanne, le 19 janvier 2022

Annexe(s) : néant.

place Chauderon 9
case postale 5032
1002 Lausanne
tél. 021 315 64 18
SEPCet@lausanne.ch